

VILLE DE MARSEILLE

Mairie des 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements

Conseil d'Arrondissements du 1^{er} février 2007

La séance du Conseil des 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements du jeudi 1^{er} février 2007 est ouverte dans les formes réglementaires à 19 heures 05, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLES, Maire du 3^{ème} Secteur.

Mademoiselle BAUDIN procède à l'appel nominal. Le quorum étant atteint, le Conseil d'arrondissements peut valablement délibérer.

**Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil
d'Arrondissements du jeudi 7 décembre 2006.**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**Rapport n°07/01/03/AGF - DIRECTION GENERALE DES SERVICES
FINANCIERS - Engagement municipal pour le logement -
Garantie d'emprunt - Société Anonyme d'HLM Phocéenne
d'Habitations - Opération « Le Palaccio » - Construction
de 15 logements PLUS et 12 logements PLS collectifs en
VEFA boulevard Dahdah - 4^{ème} arrondissement.**

Rapporteur : M. CARBONEL (lecture du rapport).

M. le Maire.- Avez-vous des remarques sur ce rapport ?

Je voudrais dire un petit mot, puisque nous allons voter ensuite deux rapports concernant des subventions pour la réalisation de logements sociaux.

Je regrette l'absence totale de nos collègues de l'opposition ce soir, qui doivent être retenus par une réunion au sommet. Leur présence nous aurait permis un grand débat sur le logement social, comme nous le faisons souvent dans cette enceinte. Nous aurions pu, une fois de plus, apporter la preuve que nous réalisons des logements sociaux dans tous les quartiers, plus particulièrement dans les 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements ; je dis cela sous couvert de M. Bernard Oliver, président d'HMP.

Je me permettrai de rappeler -c'est d'ailleurs ce que je ferai lundi au Conseil Municipal- que dans notre Secteur Municipal nous n'avons pas à rougir, puisqu'en dehors de ce que nous votons ce soir, et en dehors de tout ce qui a été fait par HMP depuis 11 ans, nous allons faire avec la société SOGIMA 410 logements sur les quatre sites du 5^{ème} arrondissement, parmi lesquels il y aura 120 logements PLS et PLUS, c'est-à-dire 30 %, mais vous le savez, nous le rappelons régulièrement. Quand on est souvent accusés de ne pas respecter la loi, et d'être en particulier en dehors des 20 % de la loi, sur ces quatre programmes, c'est 30 % de logements sociaux.

Je rappelle que c'est à la demande personnelle du Maire de Marseille qui siège au Conseil d'administration de la SOGIMA, que nous sommes passés de 20 à 30 % de logements sociaux dans ces quatre projets.

(arrivée de Mme Pellissier à 19h15).

M. le Maire.- Je salue l'arrivée de Mme Pellissier.

Nous aurons peut-être l'occasion d'en discuter plus loin, lorsque nous voterons les deux autres rapports. Mais je voulais, dès ce premier rapport, mettre en avant le fait que nous avons le courage de réaliser des logements sociaux dans tous les secteurs de Marseille. C'est une bonne chose, puisque tout le monde est bien au courant de la crise immobilière, et des difficultés que connaissent beaucoup de familles pour se loger à Marseille, et ailleurs.

M. OLIVER.- Je voudrais donner quelques éclaircissements à nos amis de l'opposition, qui sont peu nombreux ce soir.

M. le Maire.- Mme Pellissier au moins est là, elle vient juste d'arriver.

M. OLIVER.- A la Communauté Urbaine, nous avons réalisé cette année l'intégralité de la programmation, c'est-à-dire plus de 1400 logements sociaux.

Je tiens à rappeler que nous sommes très heureux, dans les 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements, d'avoir réalisé un nombre important de logements sociaux, dont

les 400 logements que vous rappeliez, et que dans le 8^{ème} arrondissement, qui est souvent cité comme un arrondissement bourgeois par nos amis de l'opposition, il y a 15 % de logements sociaux. Le seul arrondissement où il y a une certaine faiblesse, c'est le 6^{ème}, mais la raison n'est pas qu'il y ait une opposition du Maire ou d'un élu de la collectivité, c'est tout simplement parce que les terrains sont trop chers. De surcroît, nous avons les plus grandes difficultés à construire des logements sociaux, parce qu'il n'y a pas de terrains, et ils sont à des prix très élevés.

Quand on entend à la télévision, ou dans la presse, que la Ville refuse de créer, pour sa clientèle électorale, des logements sociaux dans les secteurs les plus bourgeois, on peut s'élever en opposition, et dire que dans le 9^{ème} arrondissement, qui est également un secteur de qualité, il y a 17 % de logements sociaux. C'est vrai qu'il y a une grosse implantation dans les quartiers 13, 14, 15, et 16, mais ce n'est pas le fait de la collectivité d'aujourd'hui, c'est le fait de l'histoire. Quand les rapatriés d'Algérie sont arrivés en 1962, c'étaient les seuls endroits où l'on pouvait construire des logements en grande quantité, puisqu'il y avait des terrains de libres, la ZUP en particulier. Il faut toujours aller en faux avec les chiffres qui nous sont donnés, car les vierges toujours effarouchées feraient mieux de préserver leur virginité pour autre chose.

M. le Maire. - Merci, Monsieur Oliver. Y a-t-il d'autres remarques sur ce dossier ?

Le rapport n°07/01 est adopté à la majorité

Abstention du Groupe PS.

Rapport n°07/02/03/AGF - SECRETARIAT GENERAL - DIRECTION DES OPERATIONS FUNERAIRES - Aménagement du Carré 42 bis du cimetière Saint-Pierre en carré commun pour les personnes de confession musulmane - Affectation de l'autorisation de programme.

Rapporteur : M. CARBONEL (lecture du rapport).

Le rapport n°07/02 est adopté à l'unanimité.

Rapport n°07/03/03/AGF - DIRECTION GENERALE DES SERVICES A LA POPULATION - DIRECTION DES EMPLACEMENTS - Exonération des redevances d'occupation du domaine public, et des taxes sur la publicité lumineuse pour l'année 2007, dans le cadre des travaux du tramway.

Rapporteur : M. CARBONEL (lecture du rapport).

M. le Maire.- Je pense qu'il y a une petite omission, puisque dans le texte du Conseil d'arrondissements, on parle de la gêne des riverains, il aurait fallu mettre également « et des commerçants », puisque le but de cette exonération est d'exonérer les commerçants. Les riverains ne paient pas de taxes d'occupation du domaine public, ni de taxes sur la publicité lumineuse.

C'est une bonne chose, puisqu'il y avait une grosse demande de la part des associations des commerçants, et des Comités d'Intérêt de Quartier, pour obtenir une exonération sur la totalité de l'année 2007.

J'en profite pour remercier M. Turrett, qui est l'Adjoint aux finances de la Ville de Marseille, puisque c'est une rentrée de 300 000 €, ce qui est assez important pour les caisses de la Ville.

Le rapport n°07/03 est adopté à l'unanimité.

Rapport n°07/04/03/CESS - Vœu du Conseil d'Arrondissements sur le changement d'appellation du stade de football sur le complexe sportif Beausoleil.

Rapporteur : M. le Maire (lecture du rapport).

Je tiens à remercier les membres de la famille de M. Ginhoux pour leur patience, et je salue ses deux filles, auxquelles je fais ce soir un petit clin d'œil affectif et sympathique. (*Applaudissements*).

Je vous demande de voter ce vœu à l'unanimité. M. Thierry Peiffer se fera un plaisir de prendre acte de cette décision, pour que ce changement d'appellation soit apposé sur les documents administratifs de notre mairie, et pour qu'il y ait une plaque sur le stade Beausoleil, qui mentionnera stade Gaston Ginhoux.

Le rapport n°07/04 est adopté à l'unanimité.

Rapport n°07/05/03/CESS - DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES - DIRECTION DES SPORTS - Mise à disposition exceptionnelle de la salle Vallier à titre gratuit au profit de l'association « Un toit pour mes parents ».

Rapporteur : M. MANERA (lecture du rapport).

Le rapport n°07/05 est adopté à l'unanimité.

Rapport n°07/06/03/UEGECV - DIRECTION GENERALE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT - Exercice du Droit de Préemption Urbain - Création d'un périmètre « Grand-Centre-Ville » - Demande à la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole de déléguer son Droit de Préemption Urbain sur ce périmètre, et sur des zones opérationnelles.

Rapporteur : M. CHAPAPRIA (lecture du rapport).

Le rapport n°07/06 est adopté à la majorité

Abstention du Groupe PS.

Rapport n°07/07/03/UEGECV - DIRECTION GENERALE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT - DIRECTION ETUDES ET AMENAGEMENT - Demande à la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole de prescrire une enquête publique sur la modification du Plan Local d'Urbanisme de Marseille - P.L.U. - (12^{ème} modification).

Rapporteur : M. CHAPAPRIA (lecture du rapport).

Le rapport n°07/07 est adopté à la majorité

Abstention du Groupe PS.

Rapport n°07/08/03/UEGECV - DIRECTION GENERALE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT - DIRECTION DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT - Engagement Municipal pour le logement - « Le Palaccio » - 10, boulevard Dahdah - 4^{ème} arrondissement - Subvention à la Phocéenne d'Habitations pour la réalisation de quinze logements sociaux.

Rapporteur : M. CHAPAPRIA (lecture du rapport).

Le rapport n°07/08 est adopté à l'unanimité.

Rapport n°07/09/03/UEGECV - DIRECTION GENERALE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT - DIRECTION DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT - Engagement Municipal pour le Logement - « Le Parc Longchamp » - 28, rue Bénédict - 4^{ème} arrondissement - Subvention à DOMICIL pour la réalisation de dix logements sociaux.

Rapporteur : M. CHAPAPRIA (lecture du rapport).

Le rapport n°07/09 est adopté à l'unanimité.

Rapport n°07/10/03/AGF - DIRECTION GENERALE DES SERVICES FINANCIERS - Dépenses d'investissement des Mairies de Secteur à effectuer avant le vote du Budget Primitif 2007.

Rapporteur : M. CARBONEL (lecture du rapport).

Le rapport n°07/10 est adopté à l'unanimité.

Rapport n°07/11/03/UEGECV - SECRETARIAT GENERAL - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Endocrinologie Diabète Marseille 2007 pour l'organisation du « Congrès Conjoint : ALFEDIAM/SFE Marseille 2007 ».

Rapporteur : M. CHAPAPRIA (lecture du rapport).

Le rapport n°07/11 est adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 19 h 30.